EXPÉRIENCES EN PRÉSENTIEL – TV & MAGAZINES - SÉANCES DÉCOUVERTES - ACCOMPAGNEMENT EN VISIO

Bonjour:)

Nous avons le plaisir de vous offrir votre Pass Bien-être.



Vous pouvez l'utiliser pour :

- ☑ Poser une question à un professionnel et tchater avec lui
- ☑ Faire une Séance avec un professionnel en Visio (+150 sujets)
- ☑ Vivre une expérience Bien-être en présentiel (Yves Rocher, Esthetic Center...)
- ☑ Consulter un professionnel en cabinet
- ☑ Vous abonner à une salle de sport, fitness
- ☑ Vous abonner à une chaîne TV ou un Magazine Bien-être et Life Style
- Mesurer votre stress avec notre app partenaire

Nous espérons que vous profiterez de votre Pass Bien-être pour faire une séance ou expérience découverte qui contribuera à votre bien-être. Vous pouvez utiliser le Pass Bien-être pour vous et votre famille au sens large - enfants, parents proches... et même votre animal de compagnie.

CONFIDENTIALITÉ

Nous n'avons accès à aucune information vous concernant. Notre rôle se limite à financer le Pass Bien-être. Vous consultez donc en toute CONFIDENTIALITÉ sur une plateforme sécurisée et indépendante de notre entreprise, sur laquelle vous vous ouvrez un compte personnel pour pouvoir ensuite utiliser votre Pass comme bon vous semble.

UTILISATION DU PASS BIEN-ÊTRE

- Pour les séances en Visio : les sujets pris en charge indiquent « offert » dans la section « tarifs » du professionnel, ce qui vous permet d'utiliser votre Pass Bien-être pour prendre rendez-vous avec un professionnel pour une séance. Après utilisation de la/les séance(s) offerte(s), le tarif du professionnel apparait et vous devez alors payer avec votre carte bancaire pour réaliser de nouvelles consultations / séances (si vous le souhaitez).
- Pour les expériences en présentiel ou abonnements : les sujets pris en charge indiquent « Remboursé » dans la section du sujet présenté, ce qui vous permet d'utiliser votre Pass Bien-être pour être remboursé sur justificatif jusque 65 eur maximum par expérience ou abonnement. Il vous suffit de vous connecter à votre compte, ajouter une photo de la facture ainsi que votre numéro de compte bancaire la 1ère fois (IBAN), vous êtes ensuite remboursé sur votre compte bancaire et votre Pass Bien-être est décompté d'une expérience.

A l'issue de la période d'adhésion de votre entreprise au Pass Bien-être, celui-ci peut être rechargé ou non par votre entreprise. Dans tous les cas, vous gardez votre compte personnel ainsi que vos comptes-rendus de séance en Visio.



EXPÉRIENCES EN PRÉSENTIEL - TV & MAGAZINES - SÉANCES DÉCOUVERTES - ACCOMPAGNEMENT EN VISIO

Interessé par le Pass Bien-Être?



Scannez ce code QR pour en savoir plus :

Ajoutez votre code bénéficiaire si vous décidez de vous inscrire :



Des Questions ? 😕

En cas de questions sur l'utilisation de votre compte, veuillez-vous rapprocher du service support de notre partenaire en leur envoyant un message à :

support@passbienetre.eu <u>≠</u>⊠

ou via leur service tchat disponible en ligne sur le site :

www.passbienetre.eu

